Téléchargé le 10-11-2026 à 16:58

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Animateur

Informations sur le concours

Publié le :	19-10-2026
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Adresse d'envoi email des candidatures :	sophie.antoine@chi-hmv.fr
Date du concours :	23-12-2026

A propos du poste :

Sont ouverts au CHI des Hôpitaux du Massif des Vosges pour l'accès au grade d'animateur de la fonction publique hospitalière :

2 postes au concours externe ;
1 poste au concours interne.

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier des Hôpitaux du Massif des Vosges
Ville :	88100 Saint-Dié-des-Vosges
Site Web :	http://www.chi-hmv.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	22-11-2026

Conditions de candidature :

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme professionnel délivré au nom de l'État et inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau 4, dans les domaines correspondant aux missions exercées par les animateurs, ou d'une qualification reconnue équivalente dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics remplissant les conditions prévues par les dispositions statutaires applicables au corps des animateurs de la fonction publique hospitalière.

Pièces à fournir :

1. Candidats au concours externe

Le dossier de candidature comprend :

une demande écrite d'admission à concourir datée et signée ;
un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé .

2. Candidats au concours interne

Le dossier de candidature comprend :

une demande écrite d'admission à concourir datée et signée ;
un curriculum vitae détaillé ;
une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
un état détaillé des services publics accomplis certifié par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;
le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) dûment complété conformément au modèle fixé par l'arrêté du 1er octobre 2014.

Tout dossier incomplet à la date de clôture des inscriptions sera déclaré irrecevable.

Pour les deux concours, l'établissement organisateur complétera la demande d'admission par une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) au nom du candidat.

Mail pour l'envoi des candidatures : sophie.antoine@chi-hmv.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CHI HMV

DRH

26 Rue du Nouvel Hôpital

88100 SAINT DIE DES VOSGES